

*Tout ce que vouliez savoir sur l'Amapotagère sans oser le demander !*

### L'Amapotagère, c'est quoi ?

C'est une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne. Elle a pour but de mettre en lien des producteurs locaux et des « consom'acteurs » soucieux de manger des produits équitables biologiques, de saison, produits non loin de chez eux dans le respect de l'environnement. L'Amapotagère a été créée en 2006. Elle réunit plus de 80 familles.

Plus d'infos : <http://amap53.free.fr/>

Vous pouvez rejoindre le bureau de l'Amapotagère et vous êtes invités chaque année à assister à son Assemblée Générale. La cotisation annuelle est fixée à 10€.

### Une AMAP, pourquoi ?

L'AMAP est un système solidaire de vente directe. Le consommateur paie le prix fixé par le producteur, sans intermédiaire. L'engagement annuel permet de dégager le producteur des aléas du marché et de la consommation, lui assurant un revenu fixe et des débouchés garantis à ses produits. C'est aussi un moyen de créer du lien entre le producteur et les adhérents « consom'acteurs ».

### Qui sont les producteurs de l'Amapotagère ?

Il s'agit de Hugues Taillandier, installé à Olivet, pour les légumes (BIO). Le Gaec Radis & Co de Montflours fournit les pains, farine, galettes et produits à base de lait de vache (BIO). Le Gaec Chavrot du Bourneuf la Forêt avec Julie et Ludovic produit des fromages de chèvre (BIO) frais et affinés en saison.. la ferme « Achillée Mille feuilles » de Myriam nous fournit en plantes aromatiques pour tisanes. La ferme brasserie Osmie de Léa, livre ses bières blonde et ambrées. La ferme Graines d'Eugénie nous livre ses cornichons. Guillaume Papion, nous fournit 2 fois l'an ses noix, huile de noix, farine de noix et enfin Vincent de la ferme de la Bouteillerie nous livre ses œufs et poulets... N'hésitez pas à aller à leur rencontre lors de la distribution !

Comment m'engager auprès de chacun d'eux ? Adhérer à l'Amapotagère implique un engagement auprès du producteur de légumes. L'engagement se fait pour un an à partir de octobre, ou en cours d'année jusqu'au mois de octobre suivant. L'adhérent choisit la taille du panier (10€, 13€ ou 18€) et la fréquence de paiement (mensuelle ou trimestrielle) au moment de la signature du contrat. Il est possible de découvrir l'Amap via la formule « découverte » sur 2 semaines., 3 paniers. Le Gaec Chavrot propose ses produits à partir du mois de mars et jusqu'en octobre, une fois par quinzaine. L'engagement vaut pour cette période mais peut se faire « en cours de route ». Tous nos autres partenaires fonctionnent avec l'ouverture d'un compte alimenté et débité au fur et à mesure des livraisons de commandes.